

JOURNAL MAI 2023

COMMUNAL



VITRAC
SUR
MONTANE



Vitrac
L'ÉGLISE SAINT MARTIN

SOMMAIRE

Le mot du Maire

Etat civil

Nécrologie : Marcel Rivière

Travaux

Les croix de Vitrac

Portrait : Valentin Nard - la Ferme de Braquillanges

Comice agricole

Label Villes et Villages fleuris

Se balader à Vitrac

Vie scolaire

Vie associative

Mémorial

Incivilités

Infos pratiques

Agenda

Imprimé par nos soins
Ne pas jeter sur la voie publique

Le Mot du Maire

Chère Vitracoise, cher Vitracois,

Vaut mieux tard que jamais, enfin le voilà le journal de l'année 2023.

Un petit aperçu des activités 2022 et début 2023, ainsi que des informations essentielles pour notre vie de tous les jours.

Et oui, nous avons, encore cette année, remporté le 1^{er} prix des villes et villages fleuris départemental, ce qui nous permet cette année de postuler au concours régional et d'obtenir cette première fleur, à voir si cela se concrétise !!

L'aménagement du cimetière et de la salle polyvalente, et la fin du parcours de santé sont les travaux de 2023, en fait on finit ce que l'on a commencé !

Comme vous le savez, le bar restaurant manque dans le bourg du village depuis le départ d'Yves. Après multiples péripéties, la commune a réussi à acheter la Licence IV, dernière de la commune afin qu'un nouveau commerce puisse s'installer.

Nous avons aussi demandé à la famille de Marcel Rivière de lui rendre un hommage dans notre journal, qui mieux que sa famille pouvait nous raconter combien il s'était investi à Vitrac. Son engagement a été sans faille, que ce soit en président des diverses associations, en tant que conseiller et même d'adjoint.

Merci à sa famille, que dire de plus que pour un dernier adieu, venez le 06 mai 2023 à la salle polyvalente pour danser une dernière fois avec lui.

Je vous souhaite une bonne lecture.

ETAT CIVIL

Mariage :

Audrey THIERRY et David MOURLAS PEYRAMALE

Toutes nos félicitations et tous nos vœux de bonheur aux jeunes mariés.

Décès :

Mme Garcia Odette née Robert de Terrioux

Mme Val Germaine née Vedrenne de Allas

Mr Rivière Marcel de Terrioux

L'ensemble du Conseil Municipal adresse ses sincères condoléances aux familles.

MARCEL RIVIERE – 1945/2022

Originaire de Laval sur Luzège, Marcel Rivière épouse en 1969, Sylvette Monéger et vient s'installer dans le village de Terriou où il crée son entreprise de plomberie chauffage en 1973.

Rapidement, il s'investit sur notre commune dans la vie associative.



Dès son arrivée, passionné par le sport et notamment le football, il côtoie le ballon rond en devenant vice-président du club de Vitrac, sur deux mandats et en prend la présidence pendant une dizaine d'années. Sous sa houlette, il développe le club avec deux équipes : une réserve et une première qu'il emmènera jusqu'en promotion d'honneur.



Debout : Marcel Rivière – Jean Paul Nard – Eric Labas – Pascal Génévrière – Alain Soudeille – Jean François Babillot – Jean Pierre Dubech – André De Séna – Maurice Babillot.

Accroupis : Daniel Graille – Bernard Dubois – « Justo » – Bernard De Séna – Jean Louis Barbazanges – André Robin.

Toujours dans les années 70, il crée la société de Chasse de Vitrac, avec son ami Marcel Dufaure, en sera président jusqu'en 1991 développant ainsi les repas de chasse, les bals et les incroyables poules aux gibiers qui faisaient salle comble dans l'ancienne salle des fêtes devenue aujourd'hui notre mairie.

Amoureux de sa commune, il se présente dès 1977, au conseil municipal où il est élu comme simple conseiller, puis adjoint, mais suite au départ prématuré du maire Gilbert Faurie, il devient premier adjoint sous les mandats de Marcel Bachellerie. Il ne souhaitera pas cependant devenir maire et se retire en 2001.

Lors d'un repas de la commune, c'est lui qui soumet à son beau-père Emile Monéger, mais aussi à Raymond Fayat et Jean Dubech la création d'un club du 3^{ème} âge qui verra le jour peu de temps après.



Désireux d'augmenter le potentiel de sa commune d'adoption, il est favorable à la création de la nouvelle salle des fêtes, du terrain de tennis soumis lors des votes en conseil municipal. Altruiste et serviable, il effectuera bénévolement la totalité de la pose du carrelage de notre salle dansante avec l'aide de Lucien Ferrière, Maurice Babillot et bien d'autres.

Après son départ du club de foot de Vitrac, il s'essaye à l'arbitrage et devient arbitre de ligue B et A pendant quelques années.

Debout : Jean Mazelier – Anne Marie Lombard – Daniel Graille – Bernard Dubois – Elise Chabrierie- Joël Labas – Serge Faurie.

Assis : Maurice Babillot – Marcel Rivière (1er adjoint) – Marcel Bachellerie (Maire) – Paul Bousseyrol

Issu du milieu de la musique (son père François Rivière animait les bals avant la deuxième guerre) et passionné par le musette, il taquine l'accordéon dès son plus jeune âge et prend quelques cours chez Jo Sony avec son frère Jean.

Mais sa plus belle réussite reste la création de son association « La Bande à Marcel » en 1983 où dès le mois d'octobre le premier bal est lancé à la salle des fêtes de Vitrac au profit des chasseurs.

Puis en 1984, la folle aventure commence, écumant les routes de Corrèze, Lot, Cantal, Dordogne, allant faire danser jusque dans le Tarn plus de 650 personnes au son de l'accordéon.

Chaque manifestation n'est que succès, réunissant une foule de danseurs aussi bien en bals, thés dansants ou lors de son traditionnel buffet campagnard qui connaîtra un vif engouement.

En solo, il répond toujours présent pour l'animation du repas de nos aînés avec quelques blagues sur des airs d'autrefois.

Marcel nous quitte brusquement le 5 novembre 2022.

Le 6 mai 2023, une soirée repas /dansant sera organisée à la salle des fêtes de Vitrac, avec une partie des musiciens de La Bande à Marcel afin de lui rendre hommage. Les réservations seront ouvertes prochainement.



LES CROIX DE VITRAC SUR MONTANE



Le week-end du 27 au 30 Octobre a eu lieu une exposition sur les croix de l'ancien canton de Corrèze.

A Vitrac nous recensons le nombre de 25 croix, 3 en bois, 3 en métal, 3 en béton et 16 en pierre.

-Croix des Compagnons (de la passion)

.Place de l'église face au parc

-Croix de cimetière

-Croix « Bezeau » dite du Blandou ou du Sacristain
.Carrefour allant sur gare de Corrèze, Marut

-Croix Miginiac

.Contre la maison Miginiac

-Croix des Compagnons

.A l'entrée de la place de l'église

-Piédestal et Croix

.Place de l'église entre le porche et monument aux morts

-Croix Chassagne

.Croisement route de Chassagne et Lavergne

-Croix de Champ Long

.Au carrefour de la D 143 qui conduit au bourg de Vitrac et la route qui rejoint la Chabrerie

-Croix du Capitaine ou Croix-Stèle Val

.Sur la route des Rivières en direction de Lavergne

-Croix de la Chabrerie (de Mission)

.Au carrefour de la D 143 et la route de la Chabrerie

-Croix de chez Nard

.Dans le village de la Rivière à l'angle de la maison Nard

-Croix Bousseyrol

.Route de la Rivière a la D 143

-Croix Lavergne dite Chaumeil

.Sur la route de Lavergne face à la maison Soudeille

-Croix de Lavergne, Croix discoïdale

.Village de Lavergne carrefour route de Chaleix-Lavergne

-Croix de Terrioux

.Au carrefour direction Bernotte – Montaignac

-Croix de reix

.Chez Mme Vedrenne

-Croix du Mons

.Village du Mons, au carrefour de la D 135E avec une rue du Mons

-Croix Martine (de

BRAQUILLANGES)

.A la sortie du village

-Menhir de BRAQUILLANGES.

Pierre Levée

.En bordure de route qui conduit de la D 1089 au village de BRAQUILLANGES

-Croix-Calvaire de la Fieyre

.Au-dessus de la D 135E a mis chemin entre la Fieyre et la Graule au milieu d'une sapinière

-Croix de la Fieyre

.Au village de la Fieyre au carrefour au carrefour de la D 135E

-Croix Blanche

.Au bord de la D 135 reliant le chêne des bergères à Marut, après avoir passé Canard et la route du Monteil

-Croix du Monteil

.Carrefour D 135 avec la route du Monteil

-Croix d'Alas

.Carrefour D 143, D 135 à l'intérieur du bois quelque peu surélevé par rapport à la route

-Croix de Lorraine

.Au Mémorial de la Résistance à l'aire de la Corrèze A89 (aire de repos)

SE BALADER A VITRAC

Un premier itinéraire de balade à Vitrac, au départ de La Fieyre, a été ouvert pour le plaisir de tous.



Pas encore balisé, laissez-vous guider par ce descriptif accompagné de la carte (circuit tracé en rouge, option plus longue en vert) !

Ce circuit de 5 km, en forêt, vous fera découvrir la croix de la Fieyre, point de départ de la balade !

Suivre la petite route qui descend à gauche de La Croix, elle se poursuit ensuite par un chemin. Arrivé dans un pré, vous le longerez en partant à gauche pour en sortir au bout par un chemin qui vous guidera jusqu'à la route de La Graule que vous traverserez pour prendre directement un chemin qui part en face. A la pata d'oie prenez à gauche, le chemin monte jusqu'à la D135 que vous prendrez sur quelques centaines de mètres sur votre gauche.



Au carrefour de la D135 et de 2 chemins vous pourrez observer la croix Blanche.

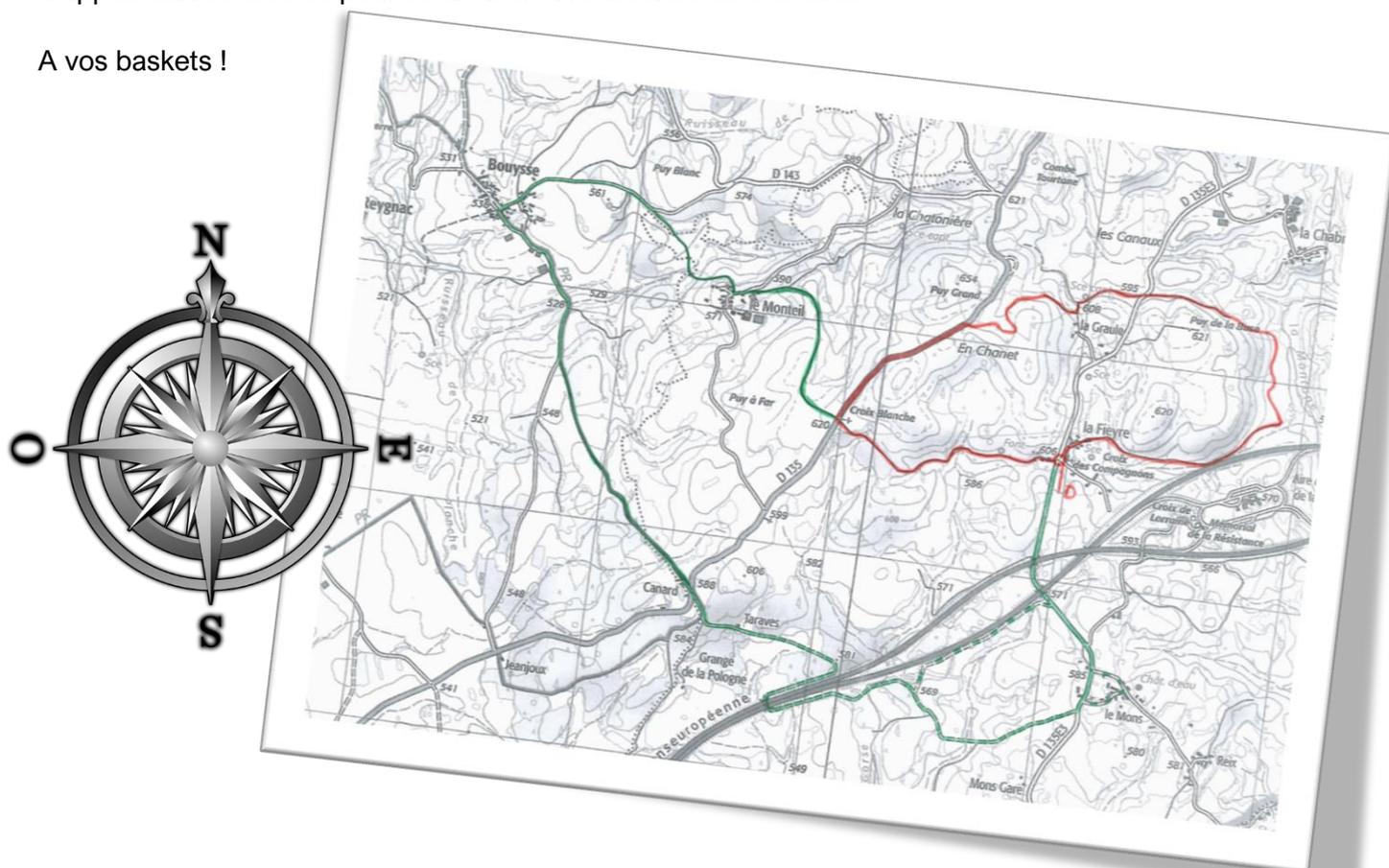
Ici s'offre à vous 2 possibilités, prendre le chemin à gauche pour **retourner à La Fieyre** ou bien prendre le chemin, à droite, pour aller au Monteil.

Option : prendre le chemin du Monteil, suivre sur quelques mètres la route du Monteil puis prendre, en contre bas sur votre droite le chemin qui mène à Bouysse. Sortie de ce chemin, suivre la route à gauche jusqu'à Bouysse, au centre du village prendre à gauche et suivre la route sur 500 mètres et prendre la piste sur la gauche qui vous mènera à Canard.

Traversez la D135, vous arrivez à Taraves, gardez la piste qui longe l'autoroute A89 qui vous ramènera au Mons, ici vous verrez la croix du Mons et enfin le retour à La Fieyre par la D135 E3.

Nous continuons à travailler sur de nouveaux itinéraires de balades et proposerons de nouveau des journées d'appels aux bénévoles pour l'entretien et l'ouverture de chemins.

A vos baskets !



PORTRAIT



La Ferme de Braquillanges

Braquillanges est un petit hameau situé entre l'autoroute A89 et La route départementale 1089. Lorsque l'on s'y rend on découvre un havre de paix au milieu de ces deux zones fréquemment en effervescence. C'est un joli et agréable petit village, traversé par un cours d'eau, la Ribane, affluent de la Montane, avec des prairies et des parcelles très boisées, où l'on respire un air vivifiant. Il justifie, par son bel aspect, son appartenance au Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin.

C'est dans ce cadre bucolique, que se situent les bâtiments de la Ferme de Braquillanges, une grande bergerie, un terrain délimité pour une soixantaine de porcs qui vivent en plein air.

Ce lieu s'est remis à vivre en mars 2019 lorsque Valentin Nard, un jeune exploitant de Vitrac, âgé à l'époque d'à peine vingt-deux ans, s'est installé et a relancé l'activité agricole.

Son installation il la doit à sa détermination et à l'accompagnement de son père Gérard et son oncle Pierre, et celui, sans faille de sa maman. Elle n'est jamais bien loin, Joelle, quand il faut mettre la main à la pâte.

On a eu tendance à romantiser l'image de l'agriculteur seul dans son champ. Mais le travail agricole est réellement difficile, physiquement, moralement, financièrement... Être soutenu aide à ne pas flancher !

C'est grâce à ce soutien inconditionnel de ses proches qu'il peut avancer un peu plus sereinement, même si ce métier est souvent difficile.

Il aime son métier et s'investit sans compter. L'amplitude horaire des journées est immense, il est courant de se lever à six heures pour terminer à vingt-deux heures.

Pour avoir une idée de la tâche qui l'attend, ce sont soixante-cinq hectares de surface agricole Utile (SAU), auxquels il convient d'ajouter quatre-vingt hectares d'une ferme solaire dont il assure l'entretien.



L'élevage ovin constitue l'essentiel de l'activité, pas moins de six cent brebis, vendues en circuit court, et certaines destinées à la reproduction. Il est aidé par, à minima, quatre à cinq patous qui protègent les troupeaux. Une dizaine de border collies l'assistent pour la conduite des troupeaux d'un pacage à l'autre.



Quelques cinquante canards sont engraisés, en roulement permanent, pendant les périodes normales. Cette année 2022 est un peu plus compliquée avec la grippe aviaire et sa cohorte de mesures préventives et restrictives. Mais il fait en sorte d'en avoir un minimum pour satisfaire sa clientèle.

Deux ateliers d'engraissement ont été mis en place pour accueillir deux cent cinquante veaux, pour lesquels beaucoup de tâches sont automatisées et modernisées. Le travail humain reste néanmoins essentiel et nécessite une présence quotidienne.

Une vingtaine de vaches et génisses font partie également du cheptel, mais sont ici pour le loisir et le plaisir de les élever.

Un bâtiment sert de cadre à l'écoulement de la production, il comprend un laboratoire respectant toutes les normes d'hygiène sanitaire, permettant ainsi la transformation des produits pour la vente aux particuliers.

C'est une vingtaine de ventes directes au public, qui sont mises en place chaque année. Les clients ne s'y trompent pas, la qualité est au rendez-vous et il suffit d'assister à l'une d'entre elles pour en être convaincu au vu de la satisfaction et la fidélité des clients.

Les colis de porcs, de canard ou d'agneau, restent très abordables par rapport aux prix pratiqués actuellement dans les autres circuits de distribution. Ce qui fait la grande différence c'est principalement le goût, les porcs élevés sous les chênes produisent une viande inimitable. Les brebis paissent également dans des prairies très fournies.

On a pu assister à une vente extraordinaire le samedi 17 décembre 2022. Une crèche avec des animaux vivants était présentée aux enfants venus nombreux. L'âne Oréo, Tartarin, le bouc des Pyrénées, Popo la petite vache jersiaise, Ludivine et Georgette ses deux petites génisses adoptives, cinq bébés patous parmi des brebis et leurs petits agneaux, quelques jeunes porcs ont ravi les pupilles écartées des grands et des petits. On a pu voir quelques habitués danser au son de la musique de Patrice Rivière et son orchestre. Les sourires étaient sur tous les visages, un très joli moment de convivialité, comme on aimerait en voir plus souvent, de ceux qui redonnent du baume au cœur, et qui s'inscrit parfaitement dans l'esprit festif des fêtes de fin d'année. Quelques producteurs locaux sont venus proposer une gamme de produits essentiellement issus de l'agriculture biologique. Sur ce petit marché local, chacun a pu se fournir en fromage de brebis, miel et ses dérivés, pains, bières artisanales, lapins, légumes bio, confitures, vin de Branceilles, truites corrésiennes vivantes, outre les produits de la Ferme de Braquillanges.



Les clients étaient accueillis avec un vin chaud, leurs enfants avec une friandise.

La Ferme de Braquillanges devient indéniablement un lieu de vie incontournable et dynamique que Valentin et sa famille ont su faire vivre et dynamiser, elle contribue à la valorisation de l'image de la commune de Vitrac.

Michel Morena

COMICE AGRICOLE – VITRAC SUR MONTANE

13 AOUT 2022



Vitrac-sur-Montane. Un beau comice agricole malgré la sécheresse.

Le comice agricole de l'ex-canton de Corrèze s'est tenu à Vitrac, malgré l'inquiétude des éleveurs quant à la sécheresse entraînant des problèmes d'alimentation pour les troupeaux. Le public a pu admirer une cinquantaine de bovins et à peu près autant d'ovins, répartis en lots de 3 ou 4 têtes. Il n'y avait pas de porcs en raison des contingences sanitaires. La présentation inédite, par la famille Bournazel, d'un lot de famille mâle : un taureau et cinq de ses produits ont été salués.

Le casse-croûte des éleveurs toujours prisé et apprécié était servi par les jeunes agriculteurs locaux.

Le juge unique Pierre Martinie et son assesseur Daniel Combes ont communiqué les résultats tout en reconnaissant des choix difficiles compte tenu de la qualité.

Le président du jury Pierre Boudrie a tenu à citer les éleveurs, le Conseil départemental et les mairies, principaux financeurs, les personnalités politiques les professionnels, tout comme les représentants d'agrofournitures, des caisses locales du crédit agricole, de Groupama. Mention spéciale aux membres du comice et à la commune de Vitrac.

Mme le maire a invité les participants à partager le repas autour de cochons de lait farcis. La manifestation s'est terminée par des animations : vide-greniers, démonstration de chiens de bergers, bal.



Le palmarès. Veaux de boucherie : Gaec des champs. Génisses 18-24 mois : Richard Bournazel, Gaec des 3 soleils. Génisses 12-18 mois Gaec des champs. Génisses 2-3 ans : Nadine Marthon, Gaec des 3 soleils. Vaches 3 à 5 ans : Gaec des champs et Gaec des 3 soleils. Vaches 5-8 ans : Gaec des 3 soleils. Vaches plus de 8 ans : Gaec des 3 soleils et gaec des champs. Taureaux : on retrouve Richard Bournazel et les Gaec des 3 soleils et des champs. Vaches salers : Gaec des 3 soleils ; vaches laitières Gaec Dumond.

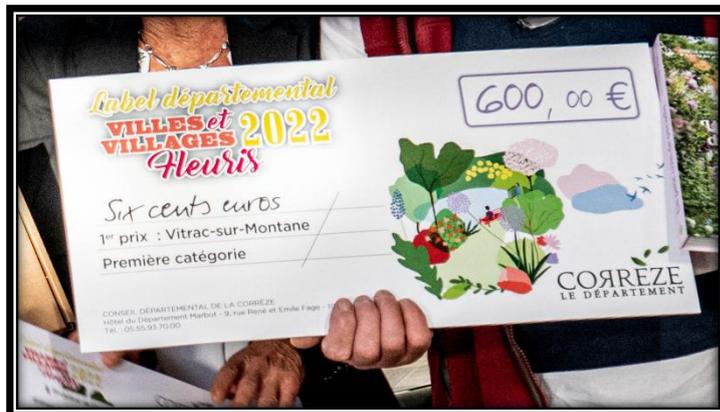
Ovins : Gaec du Puy Avarge et Scea de Braquillanges. Pour les ovins races à viande on retrouve le Gaec du Puy Avarge. Pour les myrtilles et la paille : Olivier Vedrenne.

LABEL VILLES ET VILLAGES FLEURIS

2^{ème} participation au concours

Pour notre seconde participation au concours des Villes et Villages Fleuris nous avons de nouveau remporté le 1^{er} prix de la catégorie « moins de 500 habitants ».

Nous sommes fiers de cette reconnaissance et du travail accompli par une équipe municipale motivée !



Cette année le jury a souhaité faire la remise des prix sur la commune de Vitrac ! Participants au concours, membres du jury et représentants du Label Villes et Villages Fleuris ont eu le droit à une visite du bourg et de ses aménagements avant la remise des prix.



Objectifs 2023

Jamais deux sans trois, nous allons nous représenter une troisième année consécutive au concours.

Cette année, nous avons pu faire découvrir, par l'intermédiaire de photos, quelques fleurissements des hameaux situés sur la commune.

Il est important de mettre en avant la participation de chacun, à l'embellissement et au fleurissement, des petits villages autour de Vitrac.

Pour 2023, nous comptons toujours sur votre participation !

Pour cette troisième participation nous incluons le cimetière, lui aussi à le droit à sa touche de verdure et de couleur.

Retour sur le p riscolaire

Avant les grandes vacances...

Afin de finir sur une bonne note et f ter l'arriv e des grandes vacances, les  l ves de l' cole de Vitrac sur Montane ont  crit une chanson tous ensemble. En effet, les enfants de la promotion 2021/2022 ont repris la chanson « Le coach » de Soprano et il semble qu'ils avaient h te d' tre en vacances ;

« Heeeeey ouh nananana

Nous on est fatigu  car m me chez nous on doit travailler
C'est pour  a qu'il est grand temps que l' cole soit supprim e
Pour l'instant on a encore des devoirs   terminer
Et les vacances d' t  ne vont pas tarder,   arriver, oui arriver
Toujours travailler, toujours travailler
Interdit d'abandonner hey hey hey hey !



Refrain :

Faut taffer les maths pour mieux calculer
Faut taffer la g o pour mieux voyager
L' cole c'est compliqu  ouais ouais ouais !
L' cole c'est compliqu 

Il est temps de tout arr ter nous on veut aller bronzer
Allez allez allez allez !
On a tout le temps pour s'amuser et jouer au beach volley
Allez allez allez allez !

Y'a que la plage, y'a que le bronzage
Y'a que la plage, y'a que le bronzage
Y'a que la plage, y'a que le bronzage
T'as la plage !



On est sur notre bou e on n'est pas l  pour calculer
Me vend plus tes cahiers mes parents en ont marre de signer
Prouve-nous que t'es une machine pour arr ter les APC
Ne t'arr te pas quand t'as mal mais plut t quand t'as trop mang , oui trop mang 
Toujours se relever
T'as d j  fait le plus dur donc impossible de t'arr ter hey hey hey hey

Refrain

Macdo, frites, bombes, plage, macdo, frites, bombe, plage
Enchaenez les nages, enchaenez les nages
Enchaenez les nages, nages, nages
Macdo, frites, bombes, plage, macdo, frites, bombe, plage
Fraper le sable, fraper le sable
Fraper le sable, sable, sable

Allez va chercher le sceau d'eau, hashtag va chercher le sceau d'eau
Tous ensemble   la ligne d'arriv e, tous ensemble   la ligne d'arriv e
On va monter dans le bateau, on va monter dans le bateau
On va la rouler dans le scotch tu vas savoir qui est le coach

Refrain

Macdo, frites, bombes, plage, macdo, frites, bombe, plage
Allez, allez, allez, allez
Macdo, frites, bombes, plage, macdo, frites, bombe, plage
Allez, allez, allez, allez



Allez 2 mois de vacances et on repart »

Pour Noël, les élèves de l'école de Vitrac sur Montane ont réalisé toutes sortes de décorations. Ils ont participé à la décoration de la salle avec le sapin, des étoiles, des pères Noël, des bonhommes de neige...

Juste avant les vacances, les enfants ont été au cinéma pour voir le film « Enzo le croco », puis ils sont allés à la salle des fêtes d'Eyrein où ils ont pu manger tous ensemble. Ils ont également présenté une petite scène de théâtre et rencontrer le père Noël. Ils sont ensuite tous repartis avec un cadeau !



RETOUR SUR QUELQUES ANIMATIONS



Après une période difficile et un certain nombre de manifestations annulées, l'association Les Compagnons de la Montane a repris ses activités en 2022.

En janvier 2023, le club a tenu son Assemblée Générale le 19 janvier. Malgré la météo, pas moins de 34 personnes ont participé à cette réunion. Le rapport d'activité présenté par sa présidente, Mme Evelyne Rispal ainsi que le rapport financier expliqué par sa trésorière, Mme Marcelle Antoine ont été adoptés à l'unanimité. A la fin de cette réunion, les adhérents présents ont pu apprécier le repas préparé par la Maison Fraysse et ainsi partager, tous ensemble un moment de convivialité.

Dans la continuité de leurs activités, une journée au Cabaret l'Ange Bleu a été organisée le 19 mars. Les adhérents ont pu apprécier un fabuleux spectacle.

Enfin, le dimanche 26 mars, le loto annuel du club a rassemblé plus de 180 joueurs. Cette manifestation s'est déroulée dans une bonne ambiance où de nombreux lots et bons d'achat ont été remis aux gagnants.

Il est à noter que Les Compagnons de la Montane ont prévu deux manifestations qui auront lieu à la salle polyvalente de Vitrac sur Montane :

- le vendredi 9 juin 2023 à 20 H 30 un concours de belote

- le samedi 8 juillet 2023 à 20 H 30 une pièce de théâtre jouée par la troupe Les Gimel Comédies et intitulée "Le gang des mamies flingueuses"



REPAS DE LA COMMUNE DES AINES



FETE DES VOISINS



Les villages de Lavergne, Chaleix et Les Rivières ont réitéré leur fête des voisins avec des nouveaux habitants (A Chaleix)

MEMORIAL 10 SEPTEMBRE 2022



TRAVAUX

Au mois de septembre ont été réalisés les travaux de la réfection du mur du cimetière. Par l'entreprise Drivers Loc-TP.



SALLE POLYVALENTE



INCIVILITES... ENCORE !

Voilà en image le point propre ! On ne peut que déplorer encore et encore le non-respect de ce lieu.

On ne peut pas tout déposer à cet endroit ! Ce n'est pas une déchetterie !

Il existe une déchetterie à Corrèze,



Pour rappel

Ces actes sont passibles d'amende.

Ce lieu est dorénavant sous vidéosurveillance.



RAPPEL SUR LA REGLEMENTATION DES BRUITS DE VOISINAGE

Les travaux de bricolages et de jardinage utilisant des appareils à moteur ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

les jours ouvrables : **de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30**
les samedis : **de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00**
les dimanches et jours fériés : **de 10h00 à 12h00**

PENSEZ À VOS VOISINS !



INFOS PRATIQUES

NE BRÛLONS PLUS NOS DÉCHETS VERTS à l'air libre!

QU'EST CE QU'UN DÉCHET VERT ?
Ce sont les feuilles mortes, les tontes de pelouses, les tontes de haies et d'arbustes, les résidus d'élagage ou de défrichage, les déchets d'entretien de jardins, etc.

À QUI S'ADRESSE CETTE INTERDICTION?
Tout producteur de déchets verts est concerné : particuliers, entreprises, collectivités locales et familiales, collectivités territoriales...

QUELLES EXCEPTIONS À CETTE INTERDICTION?
Des dérogations peuvent être accordées par le préfet de département dans certaines conditions.

POURQUOI CETTE INTERDICTION ?
La brûlage à l'air libre des déchets verts est interdit, en vertu des dispositions de l'article 84 du règlement sanitaire départemental. Cette interdiction est inscrite dans le Code de l'air du 11 novembre 2011.

LES SOLUTIONS
Le brûlage des végétaux (y compris sous la tente des pelouses) peut servir de brûlage des parasites, empêchant ainsi la pousse de nouvelles herbes et permettant de conserver l'humidité des sols.

LE SAVIEZ-VOUS ?
En France, 4000 décès prématurés par an sont attribués à la pollution de l'air, dont plus de 2 800 en Occitanie.

En cas de non-respect, une contravention de 400€ peut être appliquée.

Pratiquement tous les déchets végétaux peuvent être déposés dans des composteurs individuels (déchets de jardin, résidus de haie et élagage et restes de repas). Certains collecteurs proposent des aides à l'achat d'un composteur. Renseignez-vous auprès de votre mairie.

Les déchets verts peuvent également être collectés dans les 330 déchèteries, points verts et ramassage de déchets de jardin de la région Occitanie. Ils seront valorisés dans des conditions respectant l'environnement.

Il est également possible de limiter la production de déchets verts en ayant recours à des pratiques d'entretien des espaces verts adaptées : choix des espèces végétales, adaptation du calendrier des tontes et des élagages, etc.

La brûlage à l'air libre des déchets verts pollue d'autant plus que les végétaux sont humides.

La toxicité des polluants émis est aggravée lorsque ces déchets verts sont brûlés avec d'autres déchets comme le plastique ou les bois traités.

Ensemble pour une meilleure qualité de l'air

Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

NE LAISSONS PAS LE MOUSTIQUE TIGRE S'INSTALLER!

LES BONS GESTES À ADOPTER

- Éliminer les endroits où l'eau peut stagner (déchets verts, pneus usagés, encombrants...)
- Vider les récipients contenant de l'eau (arrosoirs, soucoupes...)
- Changer l'eau des plantes et fleurs chaque semaine
- Vérifier le bon écoulement des gouttières
- Couvrir les réservoirs d'eau (bidons, citernes, bassins...) et les piscines hors d'usage

ars
Agence Régionale de Santé
Ile-de-France

GÉRER MES BIENS IMMOBILIERS : UN NOUVEAU SERVICE EN LIGNE POUR LES USAGERS PROPRIÉTAIRES

Le service « Gérer mes biens immobiliers » s'enrichit pour permettre aux propriétaires de se conformer à la loi et déclarer l'identité des occupants de leurs biens immobiliers.

Le service donne également la possibilité de déclarer les loyers en cas de locations.

Vous êtes propriétaire d'une résidence principale ? D'une résidence secondaire ? D'un bien locatif ?

Depuis janvier 2023, chaque propriétaire doit renseigner qui habite dans sa ou ses propriétés via **Gérer mes biens immobiliers** sur impots.gouv.fr*

En 2023, la taxe d'habitation est supprimée pour toutes les résidences principales et tous les contribuables. Cependant, elle reste applicable aux autres locaux, notamment les résidences secondaires et les locaux vacants.

Dans ce cadre, afin d'identifier les locaux qui demeurent taxables, la loi de finances pour 2020 a mis en place une nouvelle disposition déclarative à destination de l'ensemble des propriétaires (personnes physiques et personnes morales).

Ces derniers devront, pour chacun de leurs locaux, indiquer à quel titre ils les occupent et, quand ils ne les occupent pas eux-mêmes, préciser l'identité des occupants et la période d'occupation (situation au 1er janvier 2023). Les contribuables auront jusqu'au 30 juin 2023 pour le faire. Ensuite, seul un changement de situation nécessitera une nouvelle déclaration.

Comment je déclare ?

→ Si vous êtes un particulier :

Connectez-vous sur Votre espace particulier > Biens immobiliers

→ Si vous êtes un professionnel :

Rendez-vous sur Votre espace professionnel > Démarches > Gérer mes biens immobiliers Dès que vous accédez au parcours déclaratif, une bulle informative « Déclaration attendue » est affichée au-dessus de chaque bien immobilier.

AGENDA



LES COMPAGNONS DE LA MONTANE

9 JUIN 2023 - Salle Polyvalente

LOTO



8 JUILLET 2023 - Salle Polyvalente

THEATRE - Le gang des mamies flingueuses
avec les Gimel Comédies

APE (Association des parents d'élèves du RPI Vitrac- Sarran-eyrein)



17 JUIN 2023 - Salle Polyvalente

FIESTA PARTY pour les enfants de 2 à 12 ans

COMITE DES FETES

15 JUILLET 2023 - Place de l'Eglise

MARCHE DE PRODUCTEURS DE PAYS

19 AOUT 2023 - Place de l'Eglise

APERO-CONCERT



Théâtre VITRAC

présente

LE GANG DES MAMIES FLINGUEUSES



PIÈCE D'ANGÉLIQUE SUTTY
MISE EN SCÈNE PATRICIA BOIS
JOUÉE PAR «LES GIMEL COMÉDIES»

Samedi 8 juillet 20h30
Salle polyvalente

Réservations de 14h à 19h : 06 49 42 02 61
Tarif : 8 euros - gratuit pour les -12 ans